

Services à la personne

Bilan économique et enjeux de croissance

Conférence de presse

7 juin 2012

La Fédération du service aux particuliers (FESP)

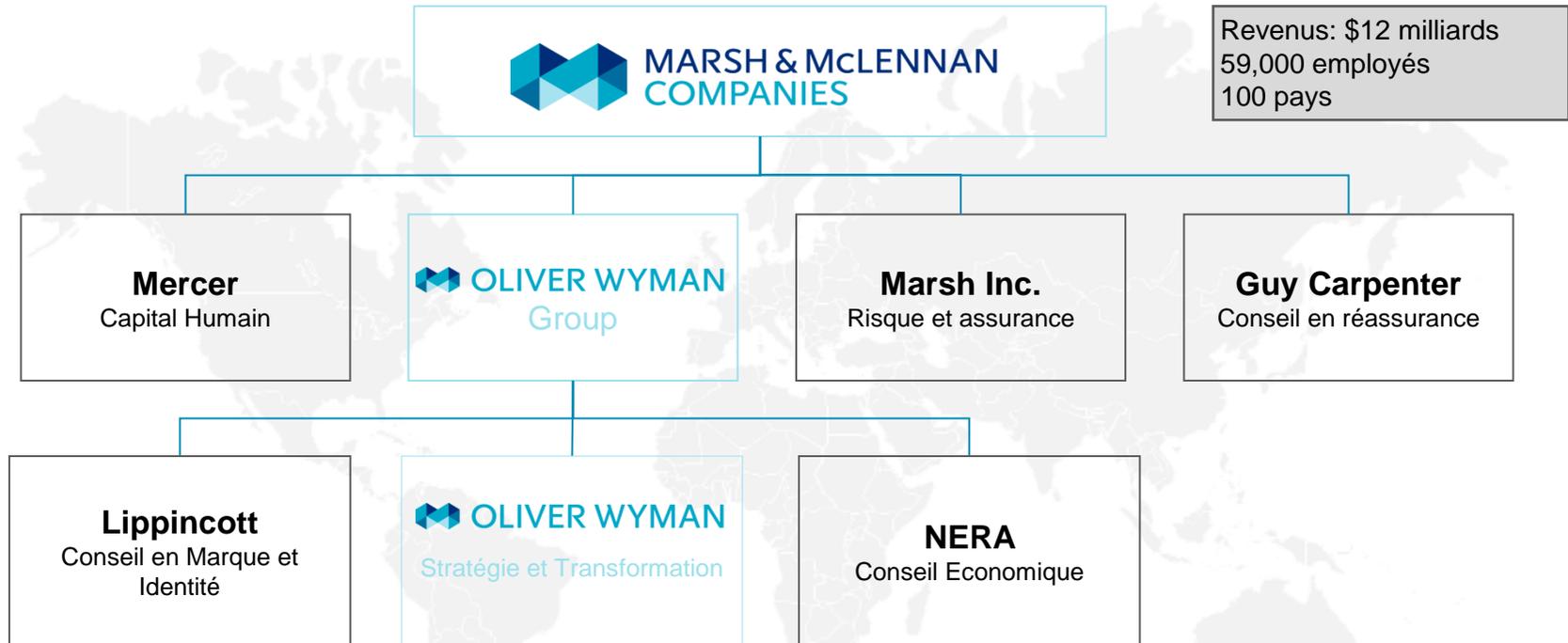


- Créée en 2006
- regroupe par ses différentes structures adhérentes l'ensemble des modes d'intervention au domicile des bénéficiaires de services à la personne :
 - ✓ syndicat représentant les entreprises (SESP)
 - ✓ syndicat représentant les particuliers employeurs (SPE)
 - ✓ syndicat représentant les auto-entrepreneurs
 - ✓ collègue des grandes entreprises
- Ses missions :
 - ✓ structurer, organiser et développer la profession, défendre l'intérêt collectif
 - ✓ promouvoir et défendre les intérêts de ses adhérents pour assurer leur développement durable
 - ✓ Promouvoir la liberté de choix du consommateur entre les différentes formules de services



Oliver Wyman

Nous sommes un des leaders mondiaux du conseil en Stratégie et en Transformation, filiale du groupe Marsh & McLennan



- \$1,5 milliard de chiffre d'affaires
- 3000 professionnels environ dans plus de 40 bureaux
- 300 consultants à Paris
- Croissance régulière, supérieure à la moyenne de l'industrie

Notre équipe Services

Nous avons développé des expertises fortes et reconnues dans le secteurs des Services, tant en France qu'à l'International

3 expertises sectorielles « verticales »

6 plateformes de compétences
« horizontales »

Value Transformation
Strategy & Business Development
Commercial effectiveness
Value based management
Operations in services
Value Sourcing

B2B Services

Media & Entertainment

Travel & Leisure

17 partners en Europe et Amérique du Nord

Un capital intellectuel innovant

En France, nous contribuons à la réflexion stratégique du Ministère de l'économie, du FSI et du GPS sur l'avenir du secteur des services



5 ruptures majeures à l'horizon 2020

Digitalisation

14%

des revenus des services sur les canaux digitaux
(7% en 2011)

Consolidation

X2

de la part du marché consolidé
(Top 10 : 45% contre 27% en 2010)

Mondialisation

30%

du commerce mondial dans les services
(20% en 2011)

Imbrication des secteurs

50%

de la marge des industriels sur les offres de services
(15% en 2011)

Croissance des investissements

+30%

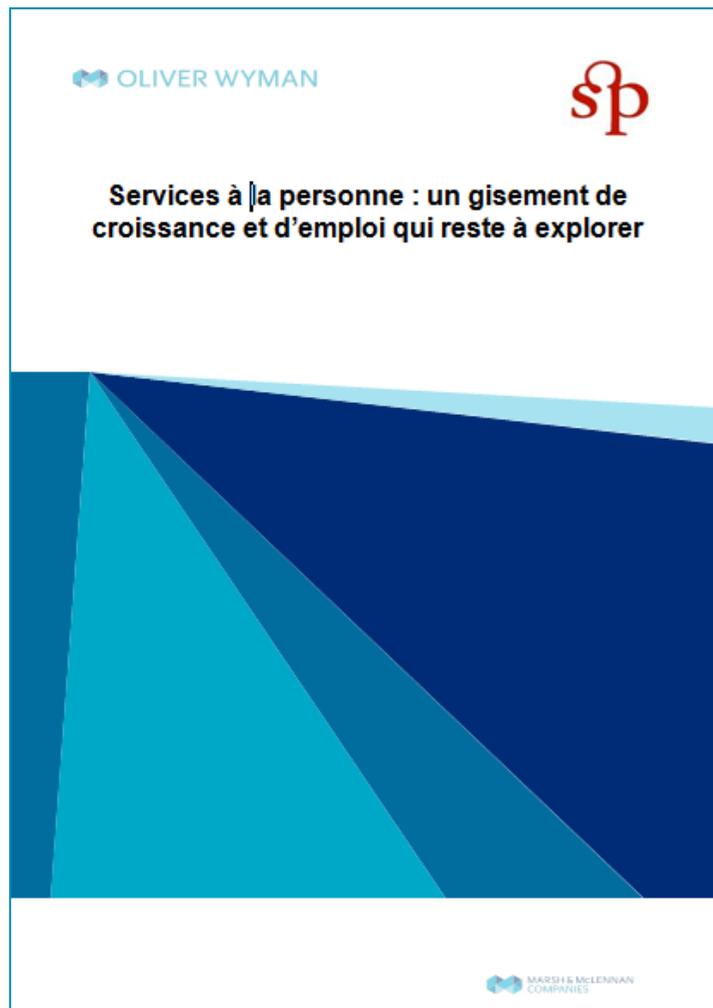
de besoins de financement
(15% du CA contre 11% en 2011)

En
collaboration
avec



Etude sur les services à la personne

Aujourd'hui, en partenariat avec la FESP, nous publions une étude consacrée à l'avenir des services à la personne



- **Un marché jeune et en forte croissance**
 - Une forte croissance en chiffre d'affaires et en emploi
 - Le plan Borloo, un catalyseur
 - Une croissance tirée par des évolutions socio-démographiques profondes
 - Un important gisement de croissance additionnelle
- **Un secteur encore fragile et vulnérable**
 - Un secteur encore très fragmenté malgré la structuration en cours
 - Un déficit d'image
- **Un bilan économique très largement positif**
 - Coût du dispositif de soutien public
 - Bénéfices directs et indirects
 - Evaluation du bilan du secteur
- **Un futur tributaire des évolutions réglementaires**
 - 3 scénarii pour 2015

Périmètre de l'étude

Le secteur des services à la personne est défini par le législateur comme l'ensemble des activités visant le bien-être des personnes à leur domicile

Périmètre des services à la personne

Aides à la famille

- Garde d'enfants
- Accompagnement d'enfants dans leurs déplacements
- Soutien scolaire et cours à domicile
- Assistance informatique et Internet
- Assistance administrative

6% des heures rémunérées
215 000 salariés
(hors assistantes maternelles)
779 M€ de valeur ajoutée



Services de la vie quotidienne

- Ménage / Repassage
- Collecte et livraison de linge repassé¹
- Jardinage
- Bricolage
- Surveillance et maintenance de résidence
- Préparation de repas et commissions
- Livraison de repas²
- Livraison de courses²
- Mise en relation

34% des heures rémunérées
775 000 salariés
4 542 M€ de valeur ajoutée



Services aux personnes dépendantes

- Garde-malade
- Assistance aux personnes âgées ou dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Aide à la mobilité et transport¹
- Transport / accompagnement des personnes âgées, dépendantes et handicapées
- Conduite du véhicule personnel
- Soins esthétiques pour les personnes dépendantes
- Soins et promenade d'animaux domestiques

60% des heures rémunérées
605 000 salariés
11 978 M€ de valeur ajoutée



Source: loi du 26 juillet 2005, chiffres ANSP 2010

2 A la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile

Un marché jeune et en forte croissance

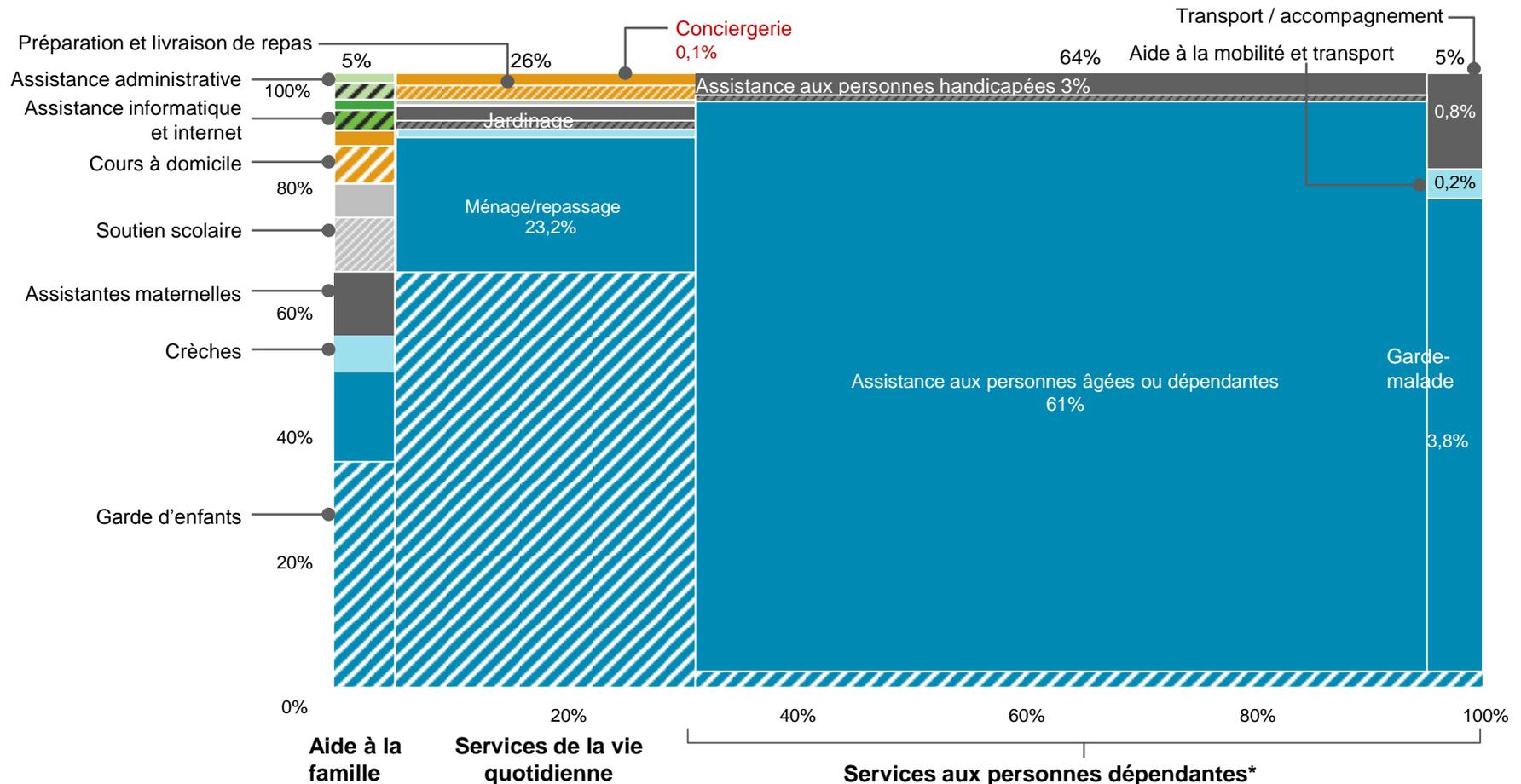
Un marché jeune et en croissance

Le secteur représente aujourd'hui 1,1% du PIB, soit 17,3 milliards d'euros (2011), et 6% de l'emploi (contre 4% en 2005)

Répartition de la valeur ajoutée

En % de la valeur ajoutée totale du secteur, valeur ajoutée totale: 17,3 MM€

 Part de travail non déclaré
Moyenne : 30%



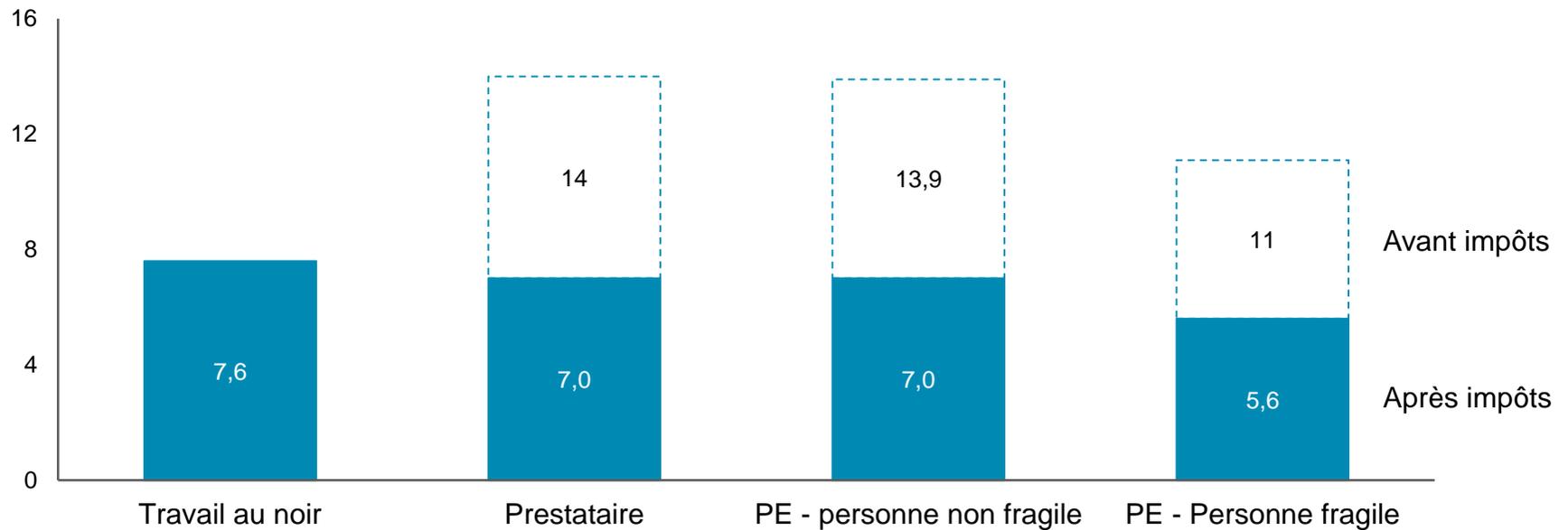
Notes: Hypothèses d'un taux horaire de 30€ pour les services aux personnes dépendants et de 20€ pour les autres services. Hypothèses : valeur ajoutée totale du secteur de 17 300 millions € (Source : ANSP, rapport d'activité 2010 et Les Echos pour 2011, Le Monde Informatique)

Un marché jeune et en croissance

La fiscalité joue un rôle essentiel dans l'attractivité du travail au noir

Coût horaire d'un salarié à domicile suivant le type de déclaration

Sur la base d'un salarié payé au SMIC

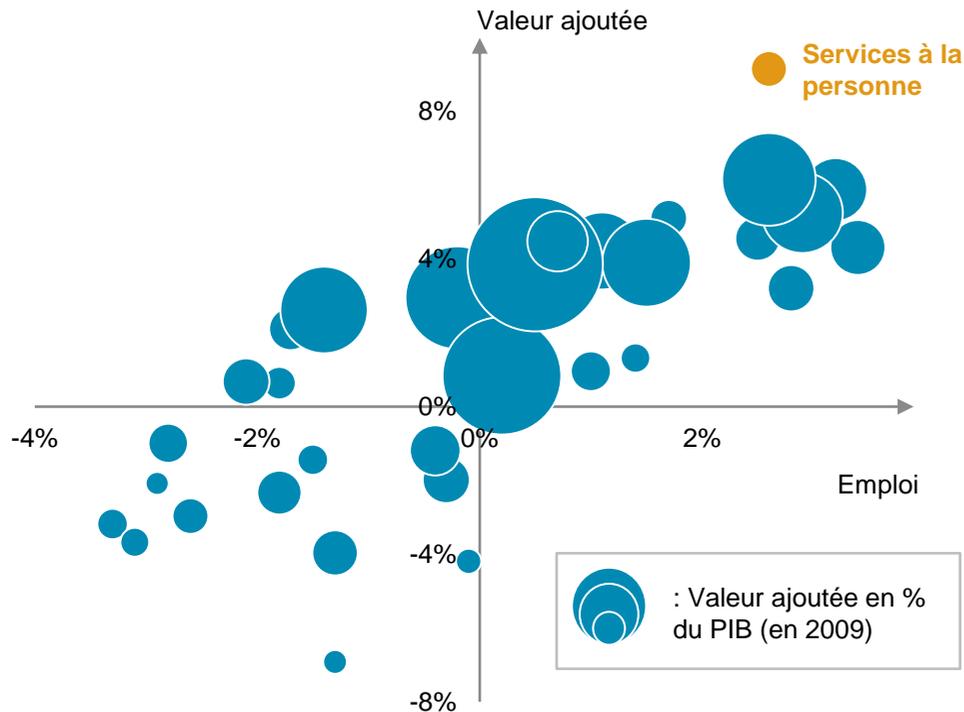


Source : Sénat, Rapport d'information sur l'avenir des services à la personne, juin 2010 et donnée FESP pour le soutien scolaire ; Estimation OW

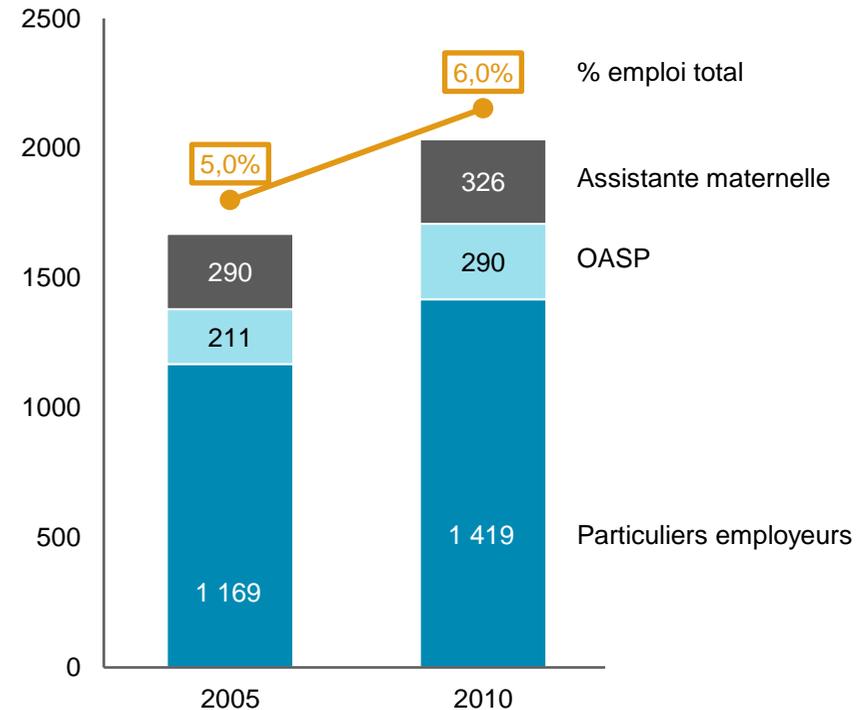
Un marché jeune et en croissance

Depuis le plan Borloo qui, depuis 2005 a servi de catalyseur, ce marché connaît une forte croissance, en moyenne de 6% par an

Taux de croissance moyen de la valeur ajoutée et du nombre d'ETP entre 2005 et 2009 (%)



Nombre de salariés* du secteur des services à la personne (milliers)



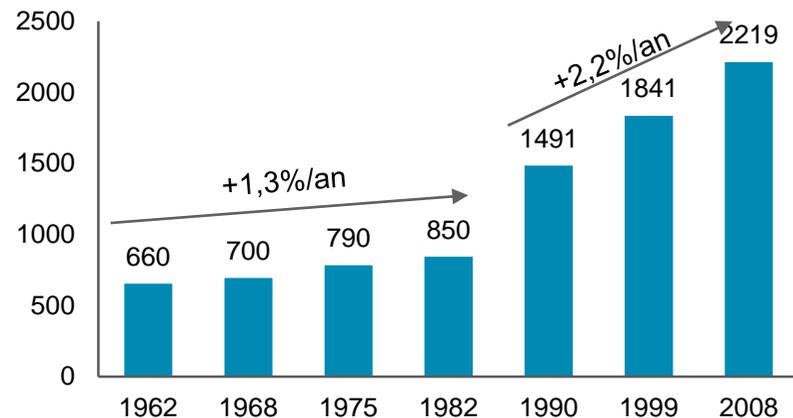
Sur la période, le nombre d'utilisateurs a fortement cru, de l'ordre de 54% en 6 ans, pour concerner 13% des foyers français (dont près de 30% touchent moins de 1 500€ par mois). L'augmentation de la consommation horaire par utilisateur a également été un moteur de croissance essentiel.

Un marché jeune et en croissance

Au-delà de la réglementation, la croissance est tirée par des évolutions sociodémographiques de fond

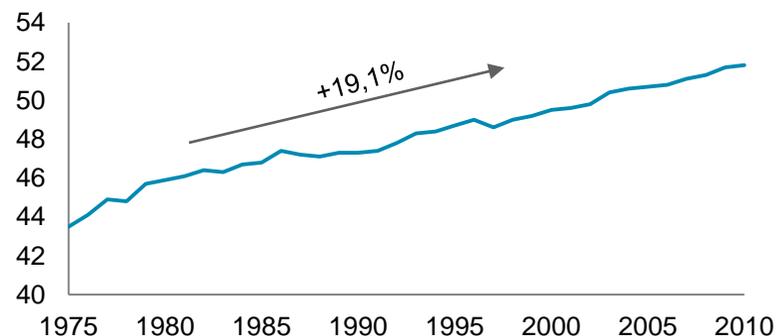
Nombre de familles monoparentales en France

En milliers de familles

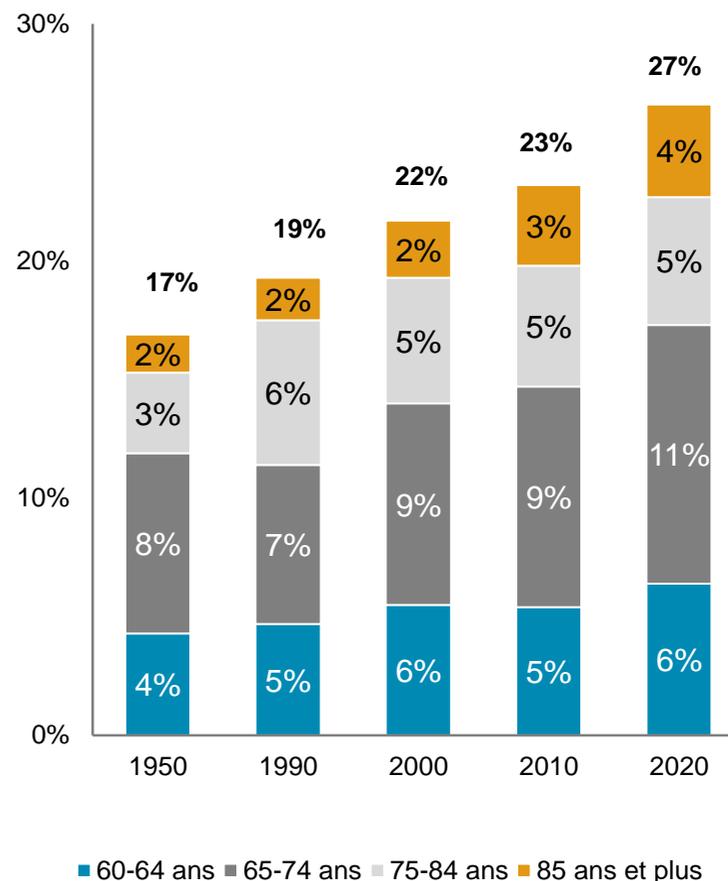


Taux d'emploi des femmes

En % du total des femmes de 15 ans ou plus



Part de la population française de plus de 65 ans (projection 2020)

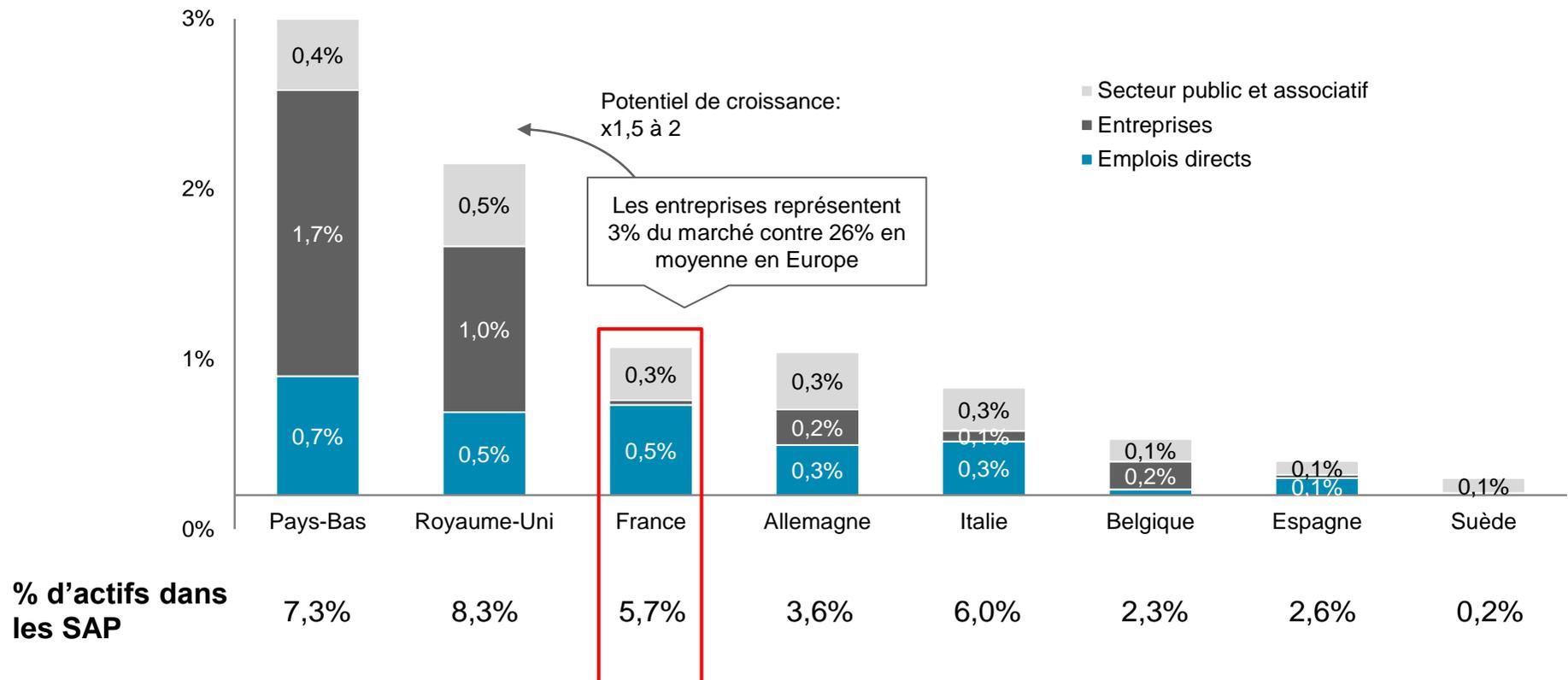


Un marché jeune et en croissance

Le secteur dispose de surcroît d'un important réservoir additionnel de croissance

Poids des services à la personne dans le PIB

Europe, 2008

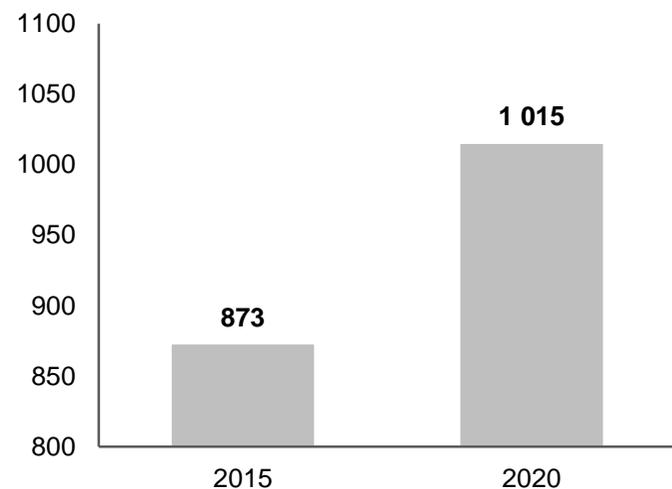


Un marché jeune et en croissance

Certaines études estiment ainsi que le secteur pourrait employer plus de 800 000 personnes en France à horizon 2015

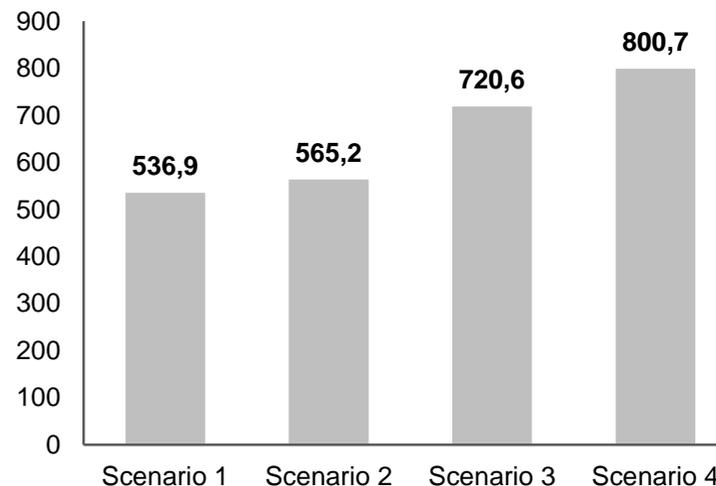
Employés du secteur des services à la personne – Milliers d'équivalents temps plein (ETP)

Projections Rexecode



Sources: COE-Rexecode, *Mise en place d'un observatoire économique et social du secteur des entreprises de services à la personne*, Mars 2009 et BIPE, *Etude prospective sur les services susceptibles d'émerger dans le secteur des services à la personne*, Mai 2009

Scénarii BIPE à horizon 2015



Scénarii BIPE

- 1) Hausse du nombre d'heures demandées par les hommes
- 2) Hausse du nombre d'heures demandées par les moins de 65 ans
- 3) Hausse des taux de recours des moins de 65 ans
- 4) Impact combiné d'une hausse des heures par ménage et des taux de recours

A l'échelle européenne, la Commission Européenne considère les services à la personne comme l'un des trois secteurs « dont le potentiel de participation à une croissance génératrice d'emplois est particulièrement élevée ».

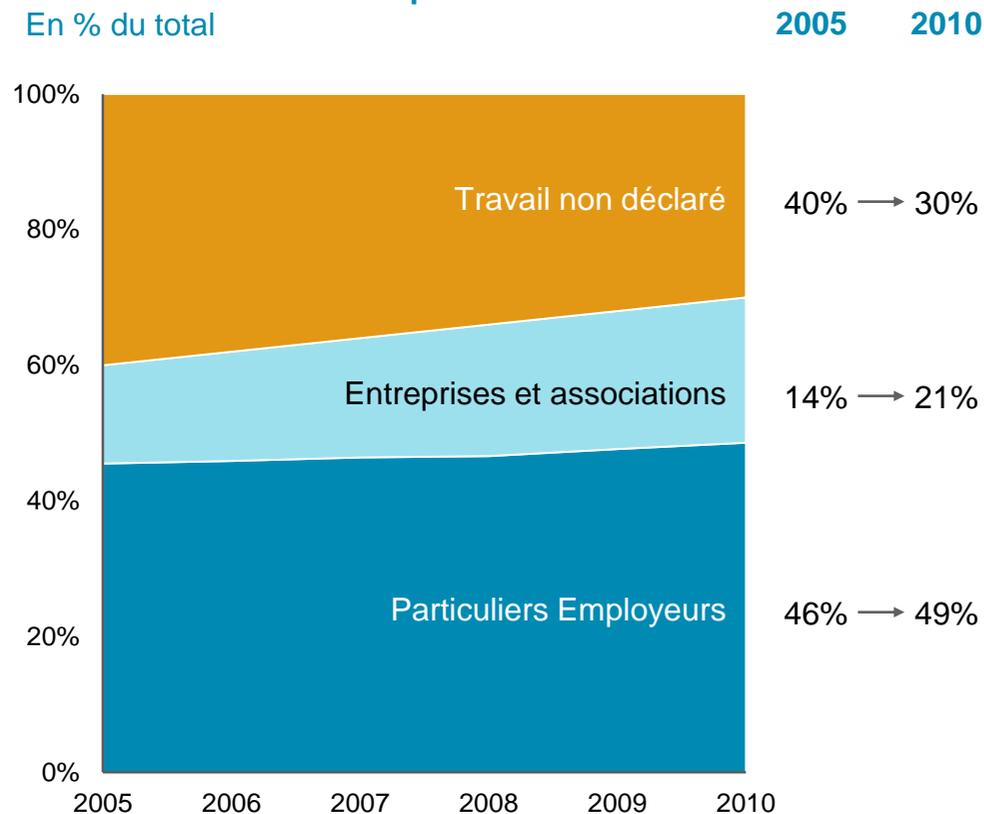
Un secteur encore **fragile et** **vulnérable**

Un secteur encore fragile et vulnérable

Le marché des services à la personne, encore jeune, se caractérise par une très forte fragmentation

Répartition du nombre d'heures travaillées dans le secteur des services à la personne en France

En % du total



Source : ANSP, Observatoire de l'emploi et de l'activité dans les services à la personne, 2011; Xerfi-Precepta, analyses Oliver Wyman

- **Croissance exponentielle du nombre d'entreprises depuis 2005** (+52% par an)
 - De 1 230 à 15 000 opérateurs
- **Une professionnalisation encore insuffisante**
 - En 2010, moins de 20 réseaux réalisaient plus de 10 M€ de chiffre d'affaires
 - Les entreprises – dont l'effectif moyen est de 1,4 salarié – sont pour 80% des PME ou TPE, et réalisent des marges de l'ordre de 2% du chiffre d'affaires
- **Pourtant, les entreprises offrent de meilleures opportunités**
 - **Pour les salariés** : des horaires plus importants (15,8 heures de travail en moyenne contre 10,5 heures), des salaires plus élevés et une plus forte stabilité
 - **Pour les clients** : un gage de qualité, de souplesse et d'efficacité.

Un secteur encore fragile et vulnérable

Le développement des entreprises souffre d'un certain nombre de distorsions fiscales en faveur des associations et des particuliers employeurs

Entreprises versus associations, 2 réalités différentes pour un même métier

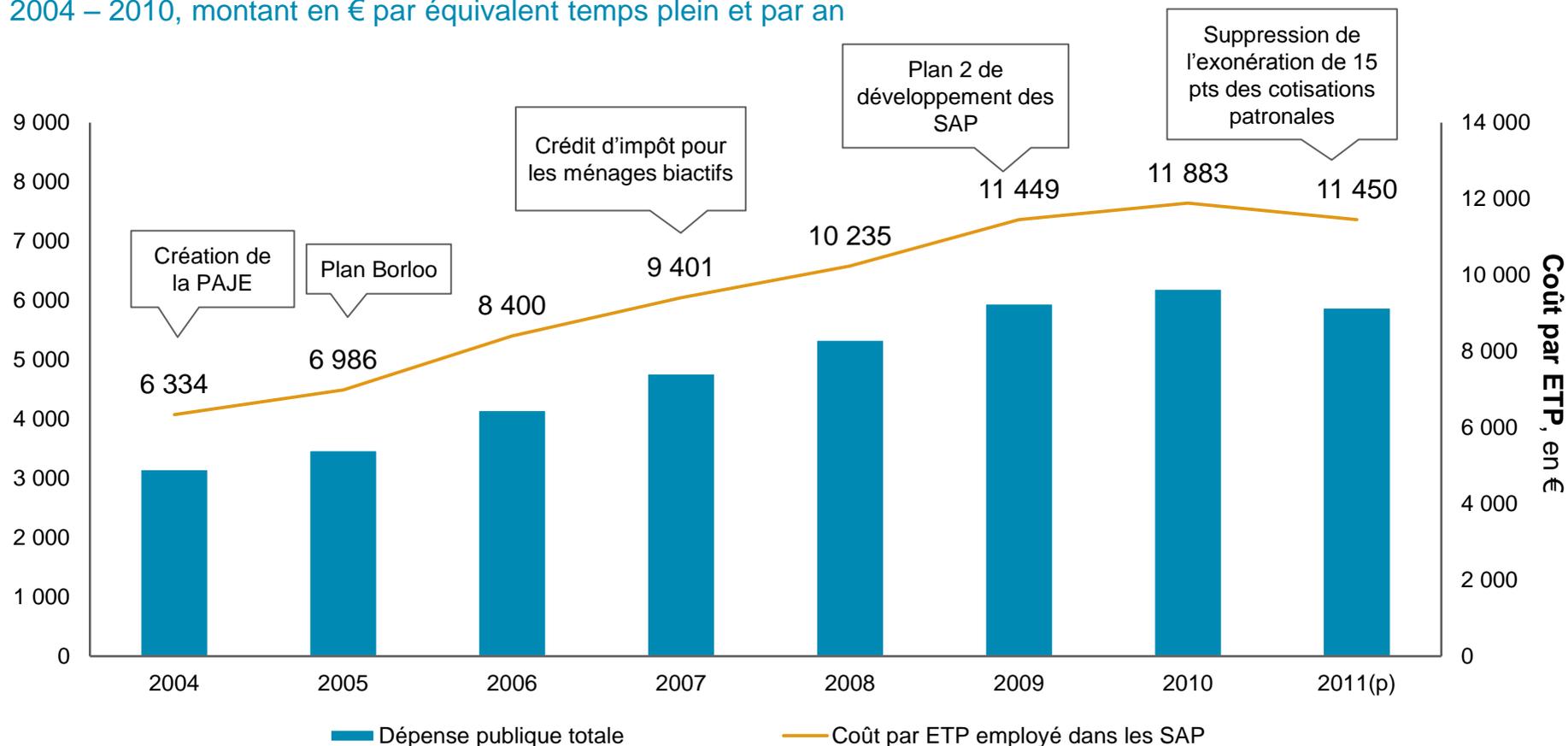
	<i>Association</i>	<i>Entreprise</i>
Autorisées depuis	1901	1996
But	Non lucratif	Lucratif
Honoraires	Fixés par le conseil général	Libres
Droit des salariés	Convention collective CC1983	Droit du travail
TVA	Exonération	5,5% et 7%
IS	Exonération	33,3%

**Un bilan
économique
très largement
positif**

Un bilan économique très largement positif

Le développement des services à la personne a été fortement soutenu par l'Etat depuis le début des années 2000

Dépenses de l'Etat à destination des services à la personne 2004 – 2010, montant en € par équivalent temps plein et par an

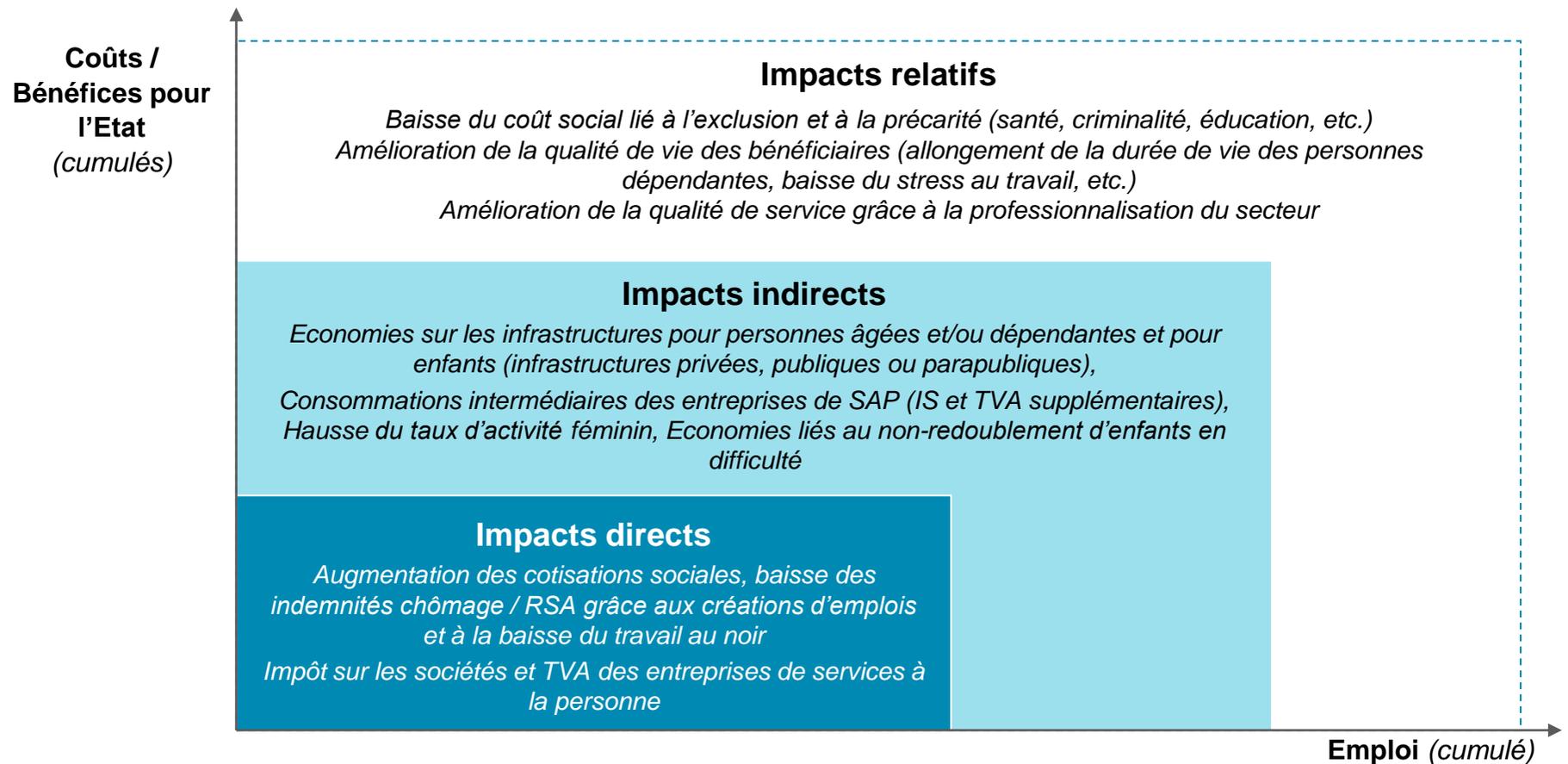


Source : IGF, Annexe C Mission d'évaluation approfondie n°3, Evaluation des dépenses fiscales et des niches sociales en faveur des services à la personne, Mai 2011 et analyses Oliver Wyman. Pour 2011, l'évaluation est faite sur la base de la suppression de l'abattement de 15 points des charges patronales pour les employeurs déclarant au forfait, toutes choses égales par ailleurs.

Un bilan économique très largement positif

Le secteur présente des bénéfices directs, indirects et relatifs

Bénéfices des services à la personne

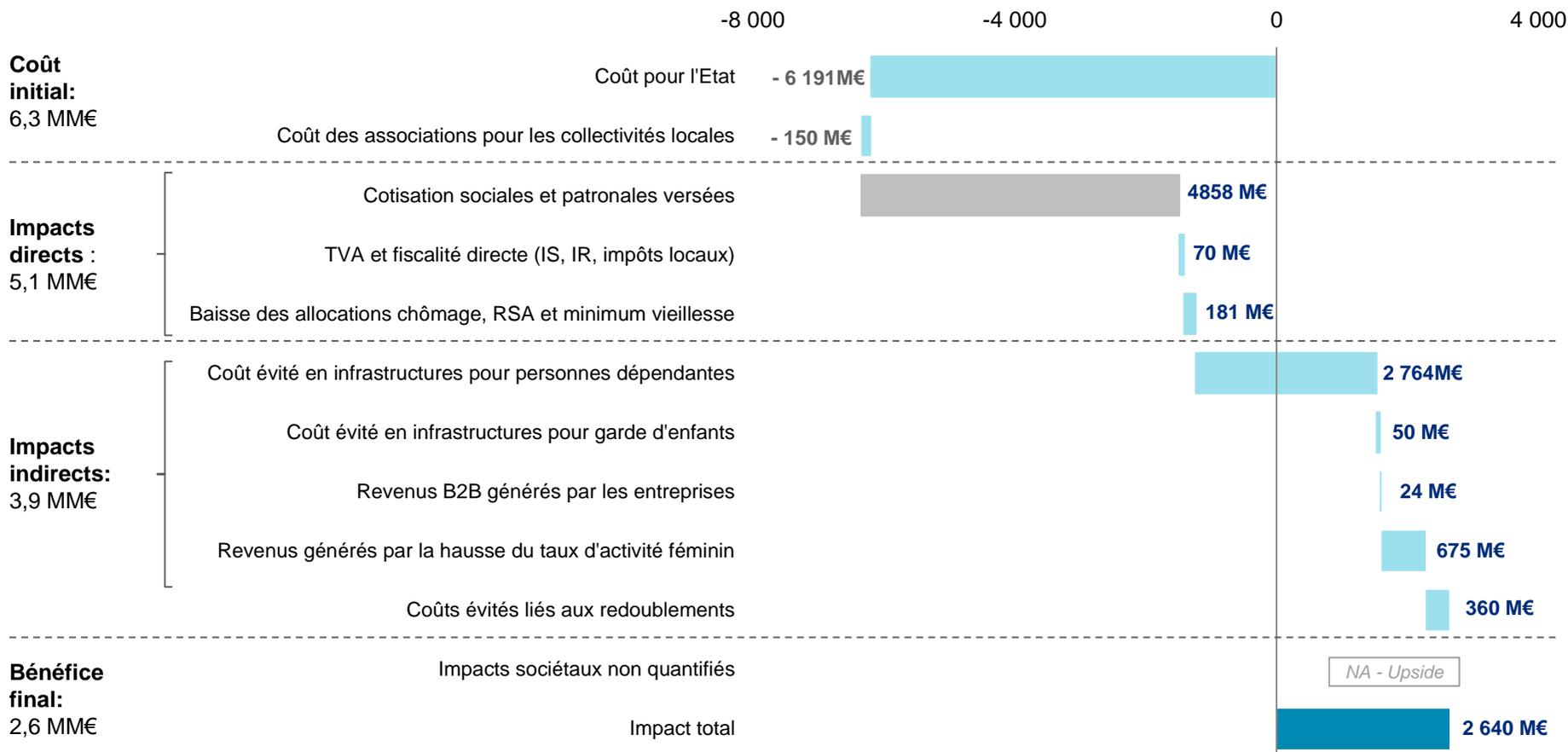


Source : analyses OW – Adaptation de Oxford Economics

Un bilan économique très largement positif

Le bilan net des services à la personne est bénéficiaire de plus de 2,6 milliards d'euros

Coûts et bénéfices des services à la personne en France 2010, en M€ - Estimation Oliver Wyman

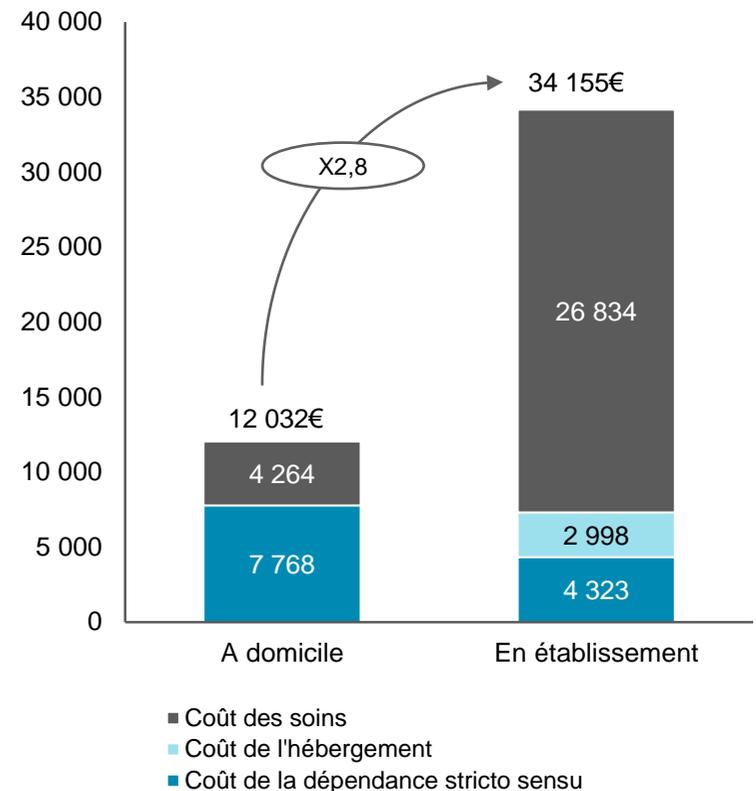


Un bilan économique très largement positif

Les services à la personne sont une alternative prometteuse vis-à-vis de la gestion des personnes dépendantes

- **61,4%** des personnes âgées dépendantes **sont à domicile** pour une dépense totale de l'Etat de 3,5 milliards d'euros, soit 12 k€ par personne et par an
- **Le maintien à domicile est la meilleure solution à ce jour:**
 - **Coût 2,8 fois inférieur** pour l'Etat
 - **Nombre insuffisant de places en établissements et dans les hôpitaux**
 - **Reste à charge pour les particuliers inférieur** dans le cas d'un maintien à domicile (environ 250€ par mois versus 1500€ dans le cas d'une maison de retraite¹)
 - **L'espérance de vie des personnes âgées est supérieure** dans le cadre d'un maintien à domicile que lorsqu'elles sont placées en établissement

Coût annuel par personne du maintien à domicile versus du placement en établissement pour l'Etat
En €, 2010



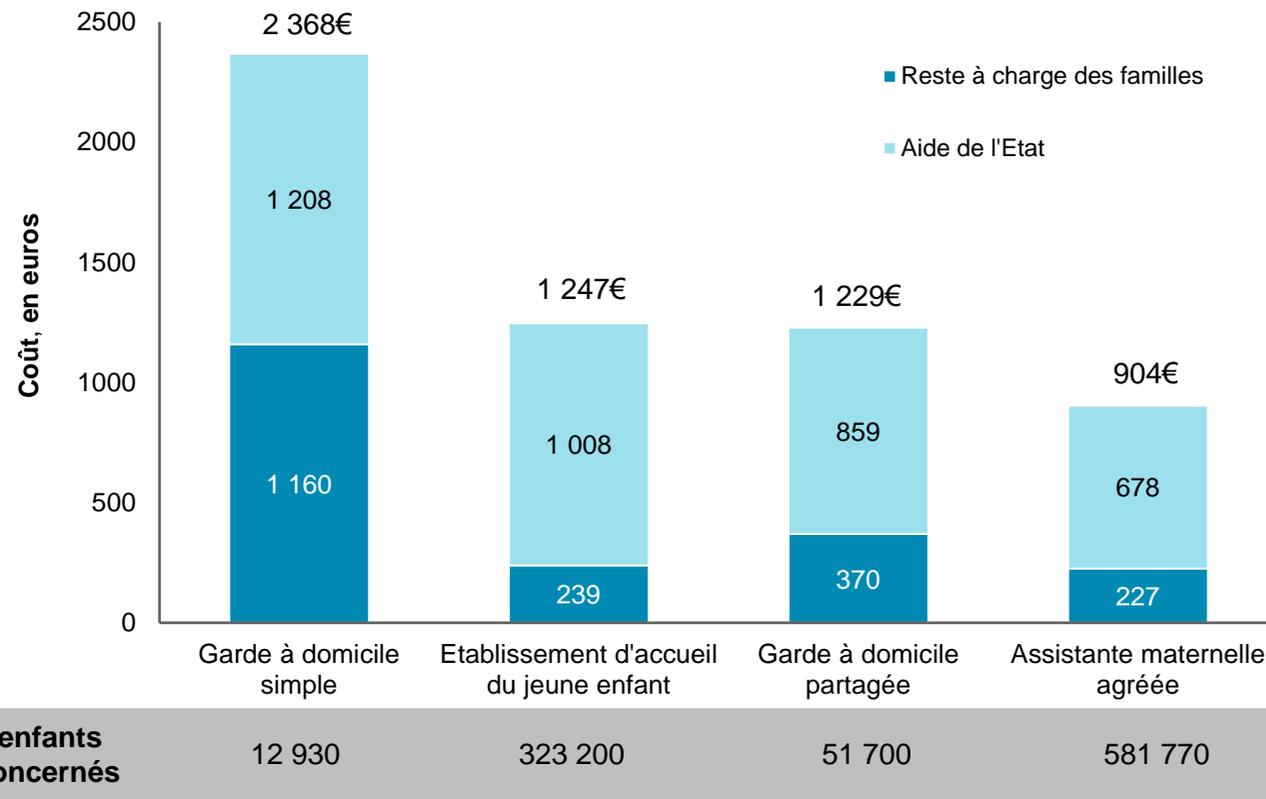
Source: Cour des Comptes, Rapport-Gruppe n°4, *Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées*, Juin 2011

1 IGF, Annexe C Mission d'évaluation approfondie n°3, Evaluation des dépenses fiscales et des niches sociales en faveur des services à la personne, Mai 2011

Un bilan économique très largement positif

La garde à domicile partagée permet à l'Etat d'aider à la garde des jeunes enfants à moindre coût

Coût mensuel moyen de la garde d'enfants de moins de 3 ans par mode en Euros, données 2011, coût moyen¹



La garde à domicile partagée présente de nombreux avantages:

- Un **coût acceptable** pour l'Etat
- Un mode de garde qui ne nécessite **pas d'investissement préalable**
- Un mode de garde qui permet de:
 - **pallier en partie le manque de places en crèche et en assistantes maternelles**
 - **mieux satisfaire les parents**

¹ IGF, Annexe C Mission d'évaluation approfondie n°3, Evaluation des dépenses fiscales et des niches sociales en faveur des services à la personne, Mai 2011

² Centre d'analyse stratégique, *Rapport sur le service public de la petite enfance*, 14 Février 2007

³ CAF, *L'essentiel* n°118, janvier 2012

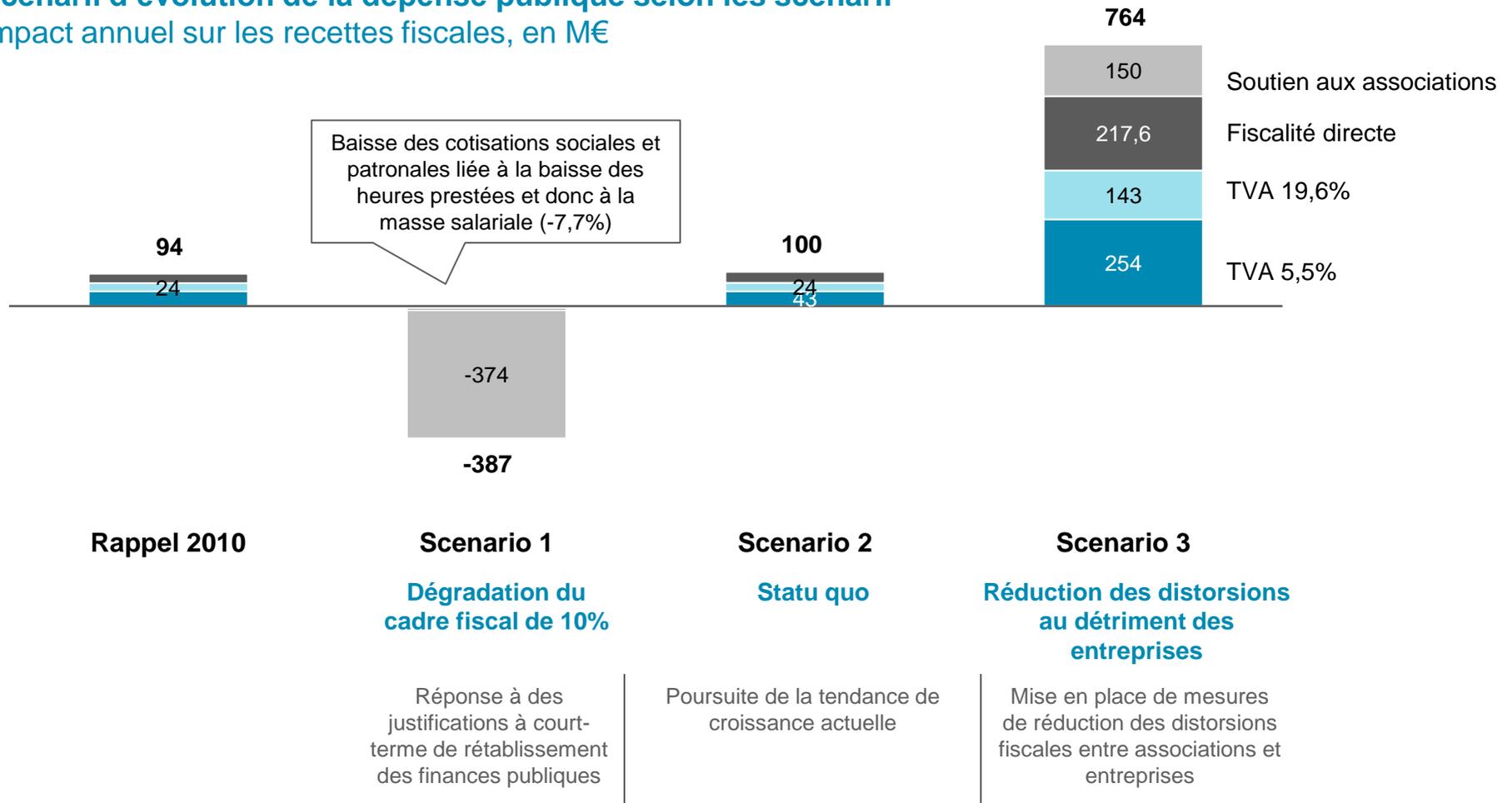
Un développement
tributaire des
évolutions
réglementaires à
venir

Un développement tributaire des évolutions réglementaires à venir

Toutes choses égales par ailleurs, nous avons étudié 3 scénarii d'évolution de la structure des services à la personne et leur impact sur la dépense publique

Scénarii d'évolution de la dépense publique selon les scénarii

Impact annuel sur les recettes fiscales, en M€



Conclusions

5 idées reçues à dénoncer

Les idées reçues

1 Les services à la personne coûtent cher aux finances publiques



- Le bilan coûts / bénéfices du secteur est très largement positif et supérieur à 2,6 milliards d'euros par an

2 Les services à la personne ne profitent qu'aux familles riches



- Plus de 30% des utilisateurs des services à la personne perçoivent moins de 1 500€ par mois (2008)

3 Les services à la personne sont des consommations de « confort »



- Près de 70% de la valeur créée est le fait des personnes dépendantes (handicapées ou âgées)
- 5% de la valeur créée l'est auprès des familles (gardes d'enfants, soutien scolaire, etc.)

4 Les services à la personne créent des travailleurs pauvres



- Les services à la personne permettent d'intégrer des populations fragiles: 91% de femmes, 82% sans le bac, âge moyen de 46 ans

5 Les services à la personne ne créent pas de valeur / rémunèrent mal leurs salariés



- 1,1% du PIB français et 6% de l'emploi, soit 330 000 emplois créés entre 2005 et 2010
- Un salaire horaire moyen supérieur de 33% au SMIC

Annexes

Hypothèses retenues dans le
modèle économique

Coût du dispositif de soutien public

Hypothèses retenues

Dispositif	Impact direct	Coût annuel par ETP	Coût total en 2010	Nombre de bénéficiaires (2009)
Réduction d'impôt	+12 000 à 43 000 emplois ETP	778€	1 300 M€	2,1 millions de ménages
Crédit d'impôt	+4 000 à 14 000 emplois ETP	1 047€	1 750 M€	1,4 millions de ménages
Exonération de cotisations patronales		935€	1 563 M€	Environ 1,5 millions de ménages
Autres dépenses fiscales et sociales			1580 M€	

^[1] Source: IGF, Annexe C Mission d'évaluation approfondie n° 3, Evaluation des dépenses fiscales et des niches sociales en faveur des services à la personne, Mai 2011

^[2] Autres dépenses fiscales et sociales :

- Exonération de TVA pour les services rendus aux personnes physiques par les associations y compris les associations intermédiaires conventionnées (720 M€)
- Taux de 5,5% pour les services d'aide à la personne fournis par les entreprises agréées (110 M€)
- Exonération d'impôt sur le revenu de l'aide financière versée par l'employeur ou le CE en faveur des salariés afin de financer des services à la personne (20 M€)
- Non-assujettissement à l'IS des associations de services aux personnes et taxation au taux réduit de leur patrimoine (10 M€)
- Crédit d'impôt bénéficiant aux entreprises préfinançant le CESU et impact sur l'IS du préfinancement du CESU (54€)
- Possibilité, pour les particuliers employeurs, de cotiser sur une assiette forfaitaire égale au SMIC par heure rémunérée (250 M€)
- Exonération de cotisations patronales de 15 pts (317 M€)
- Exclusion de l'assiette des cotisations et contributions sociales de l'aide financière versée par l'employeur ou par le CE en faveur des salariés afin de financer les services aux personnes (37 M€)

Evaluation des bénéfiques « directs »

Hypothèses retenues

Item	Hypothèse	Source	Montant 2010
1 Cotisations salariales	<ul style="list-style-type: none"> Taux de cotisations : 22,91 % (taux appliqué à la masse salariale) Masse salariale versée en 2010: 10,160 MME (totalité du marché, dont entreprises et associations) 	Revue fiduciaire Social ANSP	2 328 M€
2 Cotisations patronales	<ul style="list-style-type: none"> Taux de cotisation pour le personnel de terrain : 18% (taux appliqué à 90% de la masse salariale augmentée des cotisations salariales) Moyenne intégrant les taux réduit correspondants aux personnes payées au SMIC et les exonérations totales sur les activités de services aux personnes âgées et dépendantes Taux de cotisation de 40,61% pour le personnel encadrant représentant 10% de la masse salariale totale Masse salariale versée en 2010: 10,160 MME 	Revue fiduciaire Social ANSP Hypothèses Oliver Wyman	2 530 M€
3 TVA	<ul style="list-style-type: none"> 5,5% du chiffre d'affaires entreprises CA entreprises en 2010: 780 M€ 	Donnée fiscale FESP / La Tribune	42,9 M€
4 Impôts directs (IS, IR et impôts locaux)	<ul style="list-style-type: none"> Impôts sur les sociétés / IR 33 % du résultat avant impôt des entreprises Résultat d'exploitation / CA = 1,5 % Impôts locaux et assimilés 3% du CA en moyenne 	Donnée fiscale Données Xerfi-Precepta Benchmark FESP	27,3 M€
5 Coût d'allocation chômage et RSA évité via créations d'emplois d'encadrement en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> 50 000 emplois ETP créés entre 2007 et 2010, soit 1,4 emploi par entreprise créée ; entre 2009 et 2010, 5 555 entreprises créées, soit 7 500 emplois 60 % nouveaux salariés étaient précédemment au chômage Indemnité chômage: 57,4 % du salaire journalier brut Salaire mensuel brut = 2 100 € Allocation chômage annuelle: 20 303 € 	FESP ANSP/BIPE DARES Revue fiduciaire social et analyses et hypothèses OW	91,4 M€
6 Coût d'allocation chômage et RSA évité via créations d'emplois opérationnels en 2010	<ul style="list-style-type: none"> 24 % des nouveaux salariés étaient hors de la population active (hypothèse: touchaient le RSA) ; 20 % des nouveaux salariés étaient au chômage Coût annuel d'un RSA pour l'Etat : 5 000€ (minorant) Coût annuel d'un chômeur « basse qualification »: <ul style="list-style-type: none"> Salaire moyen dans les SAP : 7 560 € Salaire horaire moyen : 9,6€ Nombre d'heures moyen par mois (en temps complet) : 151,67 Salaire journalier brut= 67,19 € (9,6*151,67/22) Salaire annuel moyen de référence: 17 472 € Donc une personne au chômage dans les SAP touchera une allocation égale à 43 % de l'allocation temps plein pour ce niveau de salaire Le coût annuel d'indemnisation d'un chômeur atteint donc 40,4 % du salaire moyen de référence + 11,17 € / jour, soit 6 051 euros 	Etude BIPE 2012 OW Revue fiduciaire Social BIPE, baromètre 2011	89,2 M€ (sur la base des chiffres IRCHEM, avec un salaire net moyen de 8 418€, ce chiffre atteindrait 94,3 M€)
TOTAL BENEFICES DIRECTS			5 109 M€

Evaluation des bénéfices « indirects » (1/2)

Hypothèses retenues

Item	Hypothèse	Source	Montant 2010																	
7 Personnes dépendantes en structures spécialisées¹	<ul style="list-style-type: none"> • Modélisation de l'écart de coût entre le maintien à domicile et la garde en structure spécialisée • Coût annuel pour l'Etat du maintien d'une personne à domicile: 12 032 € • Coût annuel pour l'Etat d'une personne en structure spécialisée: 34 155 € • Prise en compte des externalités positives des structures spécialisées: on ne retient que 80 % de l'écart de coût • Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile selon la catégorie de dépendance (sept 2010): 	Groupe n°4 du comité interministériel sur la dépendance Hypothèse OW	2 764 M€																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Groupe</th> <th>%</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>GIR1 (dépendance totale)</td> <td>3%</td> <td>21 810</td> </tr> <tr> <td>GIR2 (grande dépendance)</td> <td>18%</td> <td>130 860</td> </tr> <tr> <td>GIR3 (dépendance corporelle)</td> <td>22%</td> <td>159 940</td> </tr> <tr> <td>GIR4 (dépendance corporelle partielle)</td> <td>57%</td> <td>414 390</td> </tr> </tbody> </table>	Groupe		%	Nombre	GIR1 (dépendance totale)	3%	21 810	GIR2 (grande dépendance)	18%	130 860	GIR3 (dépendance corporelle)	22%	159 940	GIR4 (dépendance corporelle partielle)	57%	414 390	IGF		
	Groupe	%		Nombre																
	GIR1 (dépendance totale)	3%		21 810																
	GIR2 (grande dépendance)	18%		130 860																
	GIR3 (dépendance corporelle)	22%		159 940																
	GIR4 (dépendance corporelle partielle)	57%		414 390																
<ul style="list-style-type: none"> • Seules les personnes en GIR1 et GIR2 iraient en structure spécialisée, soit 21 % du total • Les effets de l'APA sont neutres car la prestation, sous condition de ressources, bénéficie aux personnes dépendantes quel que soit leur mode de garde 	Hypothèse OW																			
8 Garde d'enfants en crèches ou assistante maternelle²	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2010: 2,4 M • Coût et nombre de bénéficiaires par mode de garde: 	INSEE IGF Analyses Oliver Wyman	50 M€																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Mode de garde</th> <th>% des enfants</th> <th>Coût annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Garde simple à domicile</td> <td>0,4%</td> <td>14 490€</td> </tr> <tr> <td>Garde partagée à domicile</td> <td>1,6%</td> <td>10 308€</td> </tr> <tr> <td>Assistante maternelle</td> <td>18%</td> <td>8 130€</td> </tr> <tr> <td>Crèches / EAJE</td> <td>10%</td> <td>12 096€</td> </tr> <tr> <td>Parents et famille</td> <td>67%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Mode de garde	% des enfants		Coût annuel	Garde simple à domicile	0,4%	14 490€	Garde partagée à domicile	1,6%	10 308€	Assistante maternelle	18%	8 130€	Crèches / EAJE	10%	12 096€	Parents et famille	67%		
Mode de garde	% des enfants	Coût annuel																		
Garde simple à domicile	0,4%	14 490€																		
Garde partagée à domicile	1,6%	10 308€																		
Assistante maternelle	18%	8 130€																		
Crèches / EAJE	10%	12 096€																		
Parents et famille	67%																			
<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèse : 80% des enfants gardés à domicile vont en structure spécialisée • Simulation ne prenant pas en compte le manque de capacités d'accueil en structures spécialisées • Les effets de la PAJE (volet de « complément de libre choix du mode de garde » permettant la prise en charge d'une partie des charges sociales liées à la garde à domicile) sont considérés comme neutre dans la mesure où les familles avec enfants en structures spécialisées sont éligibles à des réductions et crédits d'impôts de montants similaires. 																				

1 Avertissement: dans un souci de fiabilité, nous avons retenu l'ensemble des dépenses publiques liées à la dépendance des personnes âgées. En effet, il n'est structurellement pas possible d'isoler le montant de « services à la personne » dans les structures spécialisées et de le comparer au coût dans le cadre d'un maintien à domicile.

2 De même, pour l'évaluation des économies liées à la garde des enfants de moins de 3 ans, nous avons inclus dans le coût des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) l'ensemble des coûts de fonctionnement de ces structures ainsi que les investissements liés à leur construction. Par ailleurs, l'évaluation ne concerne que 80% des 2% d'enfants gardés à domicile, soit en garde simple, soit en garde partagée.

Evaluation des bénéfiques « indirects » (2/2)

Hypothèses retenues

Item	Hypothèse	Source	
9 Dépenses des entreprises de services à la personne	<ul style="list-style-type: none"> Montant des dépenses intermédiaires des entreprises de SAP: 15,8% du CA des entreprises de SAP CA des entreprises de SAP: 780 M€ TVA payée sur ces achats: 19,6% 	Xerfi Donnée fiscale	24 M€
10 Hausse du taux d'activité féminin³	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur le PIB d'une hausse d'1 point du taux d'activité féminin: 0,75 point Population active féminine en 2010: 13,4 M Impact d'1 point de PIB sur les recettes fiscales de l'Etat: 0,14 point Nombre de ménages en France en 2011: 26 M Impact des emplois créés dans les SAP: Part des emplois féminins dans l'emploi des SAP: 91% Part des nouveaux emplois précédemment hors de la population active: 40% Nombre de nouveaux emplois dans les services à la personne en 2010: 37 000 Impact des SAP sur l'emploi des femmes utilisateurs: Nombre de ménages utilisateurs: 13% (hors assistante maternelle) Part des actifs au sein des ménages utilisateurs: 47% Part des employeurs d'âge actif auparavant hors de la population active: 2% 	Crédit Suisse INSEE Analyse OW BIPE, mars 2012; Tableau de bord statistique et portraits d'acteurs, p.7 BIPE BIPE, Ibid, P.2 IGF P.27 et Dares Hypothèse OW	674,6 M€
11 Coûts évités liés aux redoublements	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves faisant l'objet de soutien scolaire en France : 1 million Part des élèves en soutien scolaire évitant chaque année le redoublement : 6% Coût par redoublement : 6000 € 	FESP M. Aiach (Acadomia) PISA	360 M€
TOTAL BENEFICES DIRECTS			3 873 M€

3 Concernant la hausse de l'activité féminine, nous avons à la fois considéré les emplois féminins créés au sein de la population des intervenants (40% des 91% de femmes), et les emplois féminins créés dans la population française du fait des services à la personne (possibilité de travailler plutôt que de garder les enfants ou une personne âgée dépendante). Sur cette partie, nous avons pris l'hypothèse de 2% des ménages utilisateurs de services à la personne d'âge actif, soit 31 700 femmes. En effet, si dans son ensemble le taux d'activité féminin n'a cru que de 2,6% entre 2003 et 2009, il est à noter qu'à partir de 2006 et la mise en œuvre du plan Borloo pour les services à la personne, la croissance du taux d'activité féminin s'est accéléré: de 0,8% entre 2003 et 2006, il est passé à 1,8% sur la période 2006-2009. En particulier, la croissance du taux d'activité féminin des mères de plus de deux enfants en couple ou des couples sans enfant s'est largement accélérée.

Projections – Scenario 1

Hypothèses retenues

	Scénario 1	Impact sur la dépense publique	Source
HYPOTHESES			
Impact sur le nombre total d'heures prestées	- 7,70 %		IRCEM
Impact sur le nombre d'utilisateurs	- 13,50 %		Cour Comptes
Impact total sur le CA entreprises	- 10,00 %		hypothèse OW
Impact EBE	- 166,00 %		hypothèse OW
RECETTES FISCALES			
TVA 5,5 % (sur le CA)	38 617 019	4 290 780	
Fiscalité directe	21 063 829	6 202 127	
TVA 19,6% (sur les AACE)	22 171 630	1 987 801	
Cotisations sociales	2 148 561 822	179 240 802	
Cotisations patronales	2 335 451 541	194 831 819	
TOTAL	4 565 865 841	386 553 329	

Projections – Scenario 2

Hypothèses retenues

	Scénario 2	Gain pour la dépense publique	Source
HYPOTHESES			
TCAM du CA entreprise	15,00 %		Xerfi Precepta: hypothèse que le CA entreprise continue sur la même tendance qu'en 2010
% Frais de personnel	75,40 %		Xerfi Precepta: hypothèse que les FdP atteindront la moyenne des meilleures entreprises de 2010
% Autres achats et charges externes (%CA)	15,80 %		Xerfi Precepta: hypothèse que les AACE atteindront la moyenne des meilleures entreprises de 2010
% EBE (%CA)	2,30 %		Xerfi Precepta: hypothèse que l'EBE atteindra la moyenne des meilleures entreprises de 2010
RECETTES FISCALES			
TVA 5,5 % (sur le CA)	86 302 910	43 395 111	
Fiscalité directe	59 103 214	31 837 258	
TVA 19,6 % (sur les AACE)	48 593 246	24 433 814	
TOTAL	193 999 370	99 666 184	

Projections – Scenario 3

Hypothèses retenues

	Scénario 3	Gain pour la dépense publique	Source
HYPOTHESES			
% masse salariale entreprise sur le total	40,00 %		Hypothèse
% Frais de personnel (% CA)	75,40 %		Xerfi Precepta: on fait l'hypothèse que les FdP atteindront la moyenne des meilleures entreprises de 2010
% Autres achats et charges externes (%CA)	15,80 %		Xerfi Precepta: hypothèse que les AACE atteindront la moyenne des meilleures entreprises de 2010
TCAM EBE	15,00 %		Xerfi Precepta: hypothèse : l'EBE continue de croître au rythme de 2010 et que la moyenne de départ est celle des meilleures entreprises en 2010
REVENUS FISCAUX			
TVA 5,5 % (sur le CA)	296 464 297	253 556 498	
Fiscalité directe	244 819 478	217 553 522	
TVA 19,6 % (sur les AACE)	166 925 570	142 766 139	
Coût évité de soutien aux associations	150 000 000	150 000 000	
TOTAL	858 209 346	763 876 159	